



MUNICIPALITE

Préavis 2011–2016 / N° 83

**Demande d'un crédit d'étude pour le projet de restauration de l'église
de la Paroisse catholique de Saint-Joseph à Rolle**

Rolle, le 4 février 2016

AU CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE,

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs,

La Paroisse catholique de Saint-Joseph envisage des travaux de rénovation de l'église de Rolle et sollicite à cet effet un crédit d'étude de Fr. 487'000.— (arrondis) auprès des 11 Communes concernées que sont Bursinel, Bursins, Dully, Essertines-sur-Rolle, Gilly, Luins, Mont-sur-Rolle, Perroy, Rolle, Tartegnin et Vinzel. La participation calculée pour la Commune de Rolle s'élève à Fr. 227'000.—.

1. PRÉAMBULE

La loi sur les relations entre l'Etat et les Eglises reconnues de droit public (LREEDP du 9 janvier 2007) précise à cet égard, à son article 23 (Entretien des lieux de cultes) que :

- Alinéa 1 : *Les communes pourvoient aux frais nécessaires d'exploitation et d'entretien courants des lieux de culte utilisés par l'EERV (Eglise évangélique réformée du Canton de Vaud) et la FEDEC-VD (Fédération ecclésiastique catholique romaine du Canton de Vaud).*
- Alinéa 2 : *Elles prennent en charge l'entretien lourd nécessaire des lieux de culte mentionnés à l'alinéa premier après concertation avec les paroisses concernées.*
- Alinéa 3 : *Elles pourvoient à la fourniture et à l'entretien du mobilier et du matériel nécessaires au culte.*

Projet de restauration de l'église

En juin 2012, la Présidente du Conseil de paroisse, Madame Pascale Vollenweider, a communiqué l'intention de la paroisse de réaliser des travaux de rénovation de l'église. Le 15 septembre 2015, une séance d'information pour les 11 communes concernées a été organisée à Rolle, avec la participation du Conseil de paroisse, des architectes et des ingénieurs.

Au vu de l'ampleur des travaux projetés, décision a été prise de former une commission de construction composée des personnes suivantes :

- Pour les communes de l'Est, **Mme Chantal Maurer**, Municipale de Mont-sur-Rolle.
- Pour les communes de l'Ouest, **Mme Sylvie Humbert**, Municipale de Bursins.
- Pour la commune de Rolle, **Mme Josephine Byrne Garelli**, Municipale de Rolle.

Pour la paroisse catholique :

- Mme **Pascale Vollenweider**, présidente du Conseil de paroisse.
- Mme **Claire-Lise Duvivier**, membre du Conseil de paroisse.

Travaux à la Ruelle des Halles

Lors des travaux réalisés à la Ruelle des Halles en 2012, des fissures sont apparues sur les murs et le sol de l'église. Des travaux de réfection provisoire et la pose de témoins ont été effectués à la charge de la Commune de Rolle pour un montant de Fr. 10'120.—. Une déclaration de sinistre a été effectuée auprès de l'assurance de chantier de la Commune. Le cas n'est toujours pas réglé, les démarches sont en cours. La Commune de Rolle prendra à sa charge, par le dépôt d'un autre préavis, les études et les travaux découlant directement de sa responsabilité liée aux travaux de la Ruelle des Halles (fissures dans les murs et plafonds, carrelage au sol), pour un montant estimé à environ Fr. 150'000.—.

2. DESCRIPTION DU BÂTIMENT

L'église catholique de Rolle est un édifice en maçonnerie de pierre naturelle construit en 1843, sur la parcelle 151, propriété de l'association paroissiale, sise Ruelle des Halles 3. Ce bâtiment figure à l'inventaire des monuments historiques en note 2 (*selon la fiche de 1977*).

L'église a subi plusieurs transformations successives. Les deux dernières ont eu lieu :

- En 1930, l'architecte Fernand Dumas crée 3 fenêtres de chaque côté du chœur, modifie la « voûtaison » et pose un nouveau revêtement de sol. Les vitraux sont exécutés par l'artiste peintre vaudois Alexandre Cingria.
- En 1971, l'architecte Jacques Dumas aménage le chœur ; par la suite, le sol sera refait et un nouveau mobilier et nouvel éclairage installés.

3. RELEVÉ ET ANALYSE DE L'ÉTAT DU BÂTIMENT

Le Conseil de paroisse de Rolle a mandaté le bureau d'architecte AC Atelier Commun SA pour établir une analyse de l'état de l'église, afin de définir le projet de rénovation. Le relevé laserométrique et les plans sur format informatique ont été établis par le bureau Archéotech SA. Le bureau GTG ingénieurs civils a rédigé un rapport sur la structure du bâtiment et la société Jotterand-Volet charpentier a analysé l'état de la charpente.

Sur la base de ces études et documents, le bureau d'architectes a établi une proposition de restauration complète de l'église, compte tenu des demandes de la paroisse. Il a permis de définir le montant à prévoir pour les études faisant l'objet du présent préavis, et une estimation sommaire du coût des futurs travaux.

4. DESCRIPTION DU PROJET

Projet de rénovation et de transformation

Comme déjà décrit ci-dessus, le bâtiment est bien entretenu mais n'a pas fait l'objet de rénovations importantes depuis plus de 40 ans. Le projet prévoit la rénovation complète du bâtiment. Les travaux de rénovation envisagés concernent d'une manière générale les éléments suivants :

- Réfection complète du sol, radier avec isolation
- Chauffage au sol dans la chape
- Revêtement de sol en céramique
- Rénovation des crépis des façades
- Réfection de la charpente
- Nouvelle couverture et ferblanterie
- Isolation de la voûte
- Réfection complète et mise en conformité de l'ensemble des installations électriques du bâtiment
- Nouvelle installation de chauffage et de ventilation
- Réfection des enduits intérieurs
- Restauration du chœur et des sacristies
- Restauration de la galerie
- Restauration de l'orgue
- Nouveau mobilier.

L'ampleur des rénovations envisagées à ce jour sera examinée de façon critique par les mandataires, d'entente avec le maître de l'ouvrage et la commission de construction. Une estimation sommaire des coûts par les architectes porte à environ Fr. 3'000'000.— le total des travaux à réaliser, crédit d'étude compris.

5. PRESTATIONS DES MANDATAIRES

Les prestations ont été divisées en 2 parties : la première concerne la présente demande de crédit d'étude, alors que la seconde, couvrant les prestations liées à la réalisation, fera l'objet d'une demande de crédit de construction à la faveur du dépôt d'un nouveau préavis.

1^{ère} partie

Cette partie comprend l'avant-projet, le projet de l'ouvrage, les études de détails et les tâches de la procédure d'autorisation, soit les phases suivantes :

- Sondages, expertises et études préliminaires
- Relevé du bâtiment
- Avant-projet
- Projet de l'ouvrage
- Procédure de demande d'autorisation
- Appel d'offres entreprises
- Comparaison des offres
- Proposition d'adjudication.

Au terme des prestations de la 1^{ère} partie, les Municipalités des 11 communes concernées seront en mesure de déposer la demande de crédit de réalisation des travaux à leurs Conseils communaux et généraux respectifs.

6. MONTANT DU CREDIT D'ETUDE

Le montant du crédit d'étude est basé sur le devis de AC Atelier commun, retranscrit ci-dessous :

REF 421 EGLISE CATHOLIQUE DE ROLLE
 .1 Restauration
 DOC 003 ESTIMATION CREDIT D'ETUDE
 DAT 07.09.15

CFC	Etudes AC architectes	Crédits [francs]
122.0	Rhabillages au plafond Cervera	485.—
102.0	Sondages, charpente Jotterand	6'798.60
102.0	Sondages fondation Racca	5'940.—
564.0	Expertise amiante Ecoservices	1'501.20
291	Etudes préliminaires AC Atelier Commun	25'000.—
294	Rapport préliminaires Chammartin & Spicher	1'620.—
296.1	Relevé Archéotech	8'802.—
524/561	Frais AC Atelier Commun	3759.30
SOUS-TOTAL		53'906.10

CFC	Etudes GTG ingénieurs civils	Crédits [francs]
292	Constat préliminaire GTG	6'086.—
292	Etudes préliminaires GTG	10'164.—
296.1	Monitoring Archéotech	12'852.—
296.7	Géotechnicien Géoconsult	7'850.—
SOUS-TOTAL		36'952.—
TOTAL		90'858.10

CFC	Crédit pour devis aux soumissions rentrée	Crédits [francs]
291	Architecte AC atelier commun	287'698.50
292	Ingénieur civil GTG	36'288.—
293	Ingénieur électricien	9'720.—
294	Ingénieur chauffage, ventilation	20'299.—
295	Ingénieur sanitaire	5'292.—
296.1	Géomètre	1'600.—
299	Ingénieur feu	5'400.—
524	Reproduction de documents Tous	22'350.—
TOTAL		388'647.50

Réserve pour divers et imprévus 35'494.40

crédit sollicité jusqu'aux soumissions rentrées 515'000.—

./ montants déjà payés par les communes (selon décompte du 3 mars 2015)

- Fr. 28'886.—

Solde du crédit d'étude à répartir entre les communes :

Fr. 486'114.—

Soit Fr. 487'000.— en chiffres arrondis, la somme du crédit demandé par le Conseil de paroisse.

7. FINANCEMENT ET REPARTITION PAR COMMUNE

Le bâtiment est la propriété de l'association paroissiale, maître de l'ouvrage pour les travaux de restauration de l'église. La Fondation des constructions catholiques s'engage, envers l'association paroissiale de Rolle, à couvrir les besoins de trésorerie que celle-ci ne pourrait assumer pour un montant s'élevant, au maximum, à Fr. 487'000.— et ceci jusqu'en 2020 (cf. courrier du 14 mars 2016 en annexe). Ce montant sera remboursé par les 11 communes concernées sur la base d'un amortissement calculé sur 4 ans.

La clé de répartition en vigueur au sein des 11 communes de la Paroisse catholique de Rolle s'articule autour du nombre de fidèles recensés dans chacune d'entre elles. Le tableau ci-dessous indique la répartition en pourcents et en francs à charge de chaque commune. Le recensement de la population catholique est celui d'octobre 2015 (période de référence pour le Canton).

La participation de la Commune de Rolle, calculée sur un taux de 46.56 %, soit une population catholique de 2338 âmes, s'élève ainsi à Fr. 226'679.—, arrondis à Fr. 227'000.—, montant de la demande du crédit d'étude soumis à l'approbation du Conseil communal par le présent préavis, amortissable sur 4 exercices comptables à raison de Fr. 56'750.— (chiffre arrondi) par an.

REPARTITION PAR COMMUNE

Communes	Nombre d'habitants catholiques	En %	Répartition en francs	Par année sur 4 ans (en francs)
Bursinel	149	2.97	14'446	3'611.50
Bursins	251	5.00	24'335	6'083.75
Dully	167	3.32	16'191	4'047.75
Essertines-sur-Rolle	187	3.72	18'130	4'532.50
Gilly	301	5.99	29'183	7'295.75
Luins	204	4.06	19'779	4'944.75
Mont-sur-Rolle	940	18.71	91'137	22'784.25
Perroy	291	5.79	28'214	7'053.50
Rolle	2338	46.56	226'679	56'669.75
Tartegnin	67	1.33	6'496	1'624.—
Vinzel	128	2.55	12'410	3'102.50
TOTAL	5023	100.00	487'000	121'750.—

* * * * *

Fondée sur ce qui précède, la Municipalité prie le Conseil communal de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

C O N C L U S I O N S

LE CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE,

vu le préavis 2011-2016 / N° 83 du 4 février 2016,

entendu le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

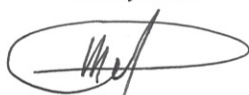
1. Octroie à la Municipalité un crédit de **Fr. 227'000.**— au titre de participation au crédit d'étude pour le projet de restauration de l'église de la Paroisse catholique de Saint-Joseph à Rolle.
2. Autorise la Municipalité à amortir cette dépense sur 4 ans, soit Fr. 56'750.— par année, sur la trésorerie ordinaire de la Commune.
3. Autorise la Municipalité à imputer le montant de Fr. 227'000.— sur le compte 5800.5030.1, intitulé « Etude pour le projet de restauration de l'église de la Paroisse catholique de Saint-Joseph à Rolle ».

* * * * *

Approuvé par la Municipalité en séance du 9 février 2016

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic



Jean-Noël Goël



Le Secrétaire



Pascal Petter

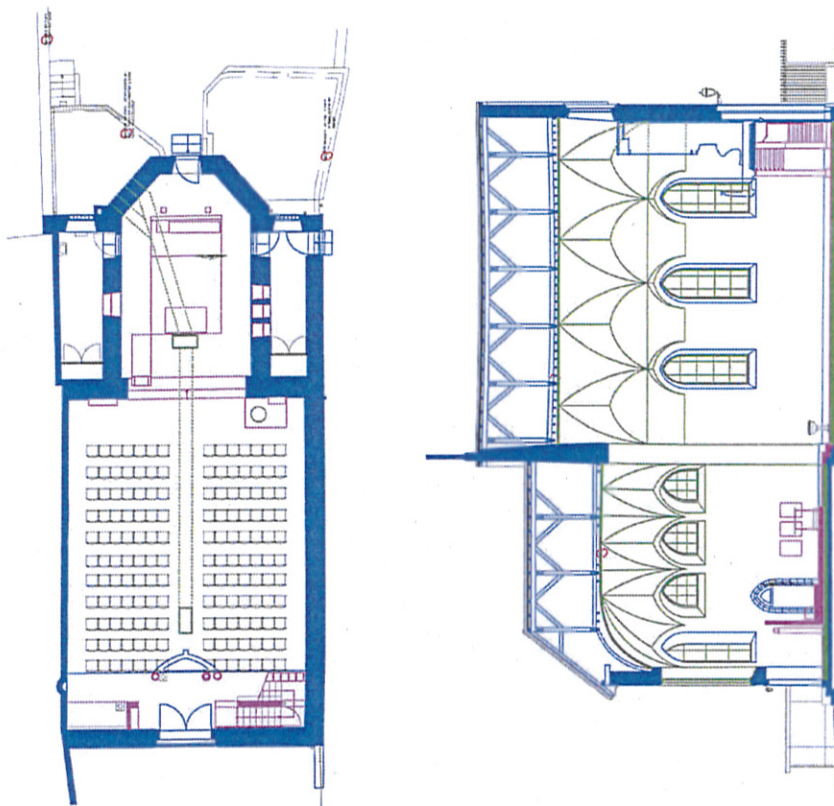
Annexes : - 3 planches du rapport du bureau AC Atelier Commun SA
 - Déclaration d'intention de la Fondation des constructions catholiques du 14.03.2016

1^{ère} séance avec la Commission : mercredi 20 avril à 19h.00, salle Chinet

Municipaux délégués : M. Jean-Noël Goël, Mme Josephine Byrne Garelli et M. Denys Jaquet.

5. VALEUR PATRIMONIALE

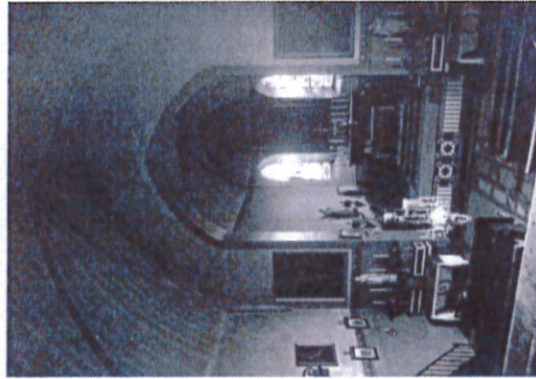
- Recensement architectural et transformations successives

[illegible]

- Construction d'origine 1843
- Intervention Fernand Dumas 1929-1931
- Intervention Jacques Dumas 1969-1978

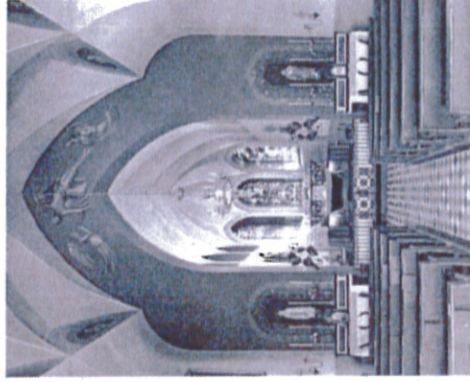
5. VALEUR PATRIMONIALE

- Recensement architectural et transformations successives



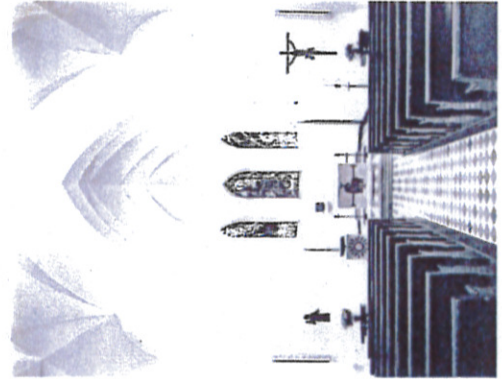
1847 état d'origine

- Voûte de bois enduite
- Abside à trois pans
- Ogives décoratives



1930 Fernand Dumas:

- Ouverture d'un lancet supplémentaire
- Ouverture de 3 fenêtres de chaque côté du chœur
- Nouvelle «voûtaison»
- Nouveau revêtement de sol
- Décor peints Faravel
- Vitraux par Cingria



1971 Jacques Dumas:

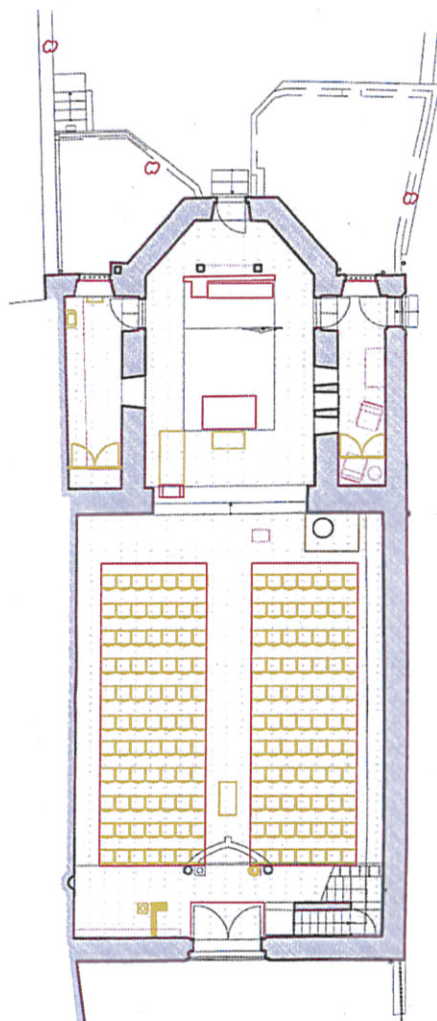
- Aménagements du chœur



Etat actuel:

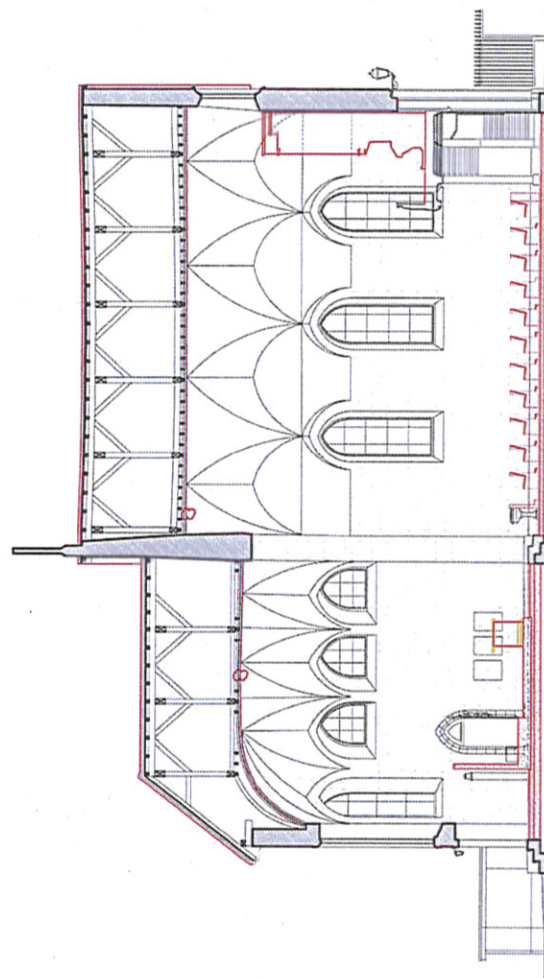
- Nouveau revêtement de sol
- Habillage de l'hôtel et de l'ambon
- Nouveau mobilier
- Nouvel éclairage

6. PROPOSITION D'INTERVENTION



Plan d'aménagements:

- Nouveau revêtement de sol
- Restauration du chœur
- Nouveaux aménagements des sacristies
- Sas d'entrée
- Nouveau mobilier



Coupe longitudinale:

- Nouveaux crépis extérieurs
- Nouvelle couverture
- Isolation de la voûte cellulaire
- Réfection des enduits intérieurs
- Nouvelle installation de chauffage et de ventilation
- Nouveau radier
- Restauration de la galerie
- Restauration de l'orgue

Paroisse Catholique
St-Joseph de Rolle
Ruelle des Halles 1
1180 Rolle

Municipalité de Rolle
Grand-Rue 44
Case postale 1224
1180 Rolle

Rolle, le 14 mars 2016

Déclaration d'intention de la Fondation des constructions catholiques

Monsieur le Syndic,
Mesdames, Messieurs, les Municipaux,

Conformément à la confirmation de Mme Susana Garcia, Secrétaire générale de la Fédération ecclésiastique catholique romaine du canton de Vaud (FEDEC-VD), la Fondation des constructions catholiques s'engage, envers notre association paroissiale, à couvrir les besoins de trésorerie que celle-ci ne pourrait assumer pour un montant s'élevant, au maximum, à CHF 487'000.— et ceci jusqu'en 2020.

Je reste bien entendu à votre disposition pour toutes informations complémentaires et vous présente, Monsieur le Syndic, Mesdames, Messieurs, les Municipaux, mes salutations les meilleures.

Pour le Conseil de Paroisse



Pascale Vollenweider
Présidente

VELE DE ROLLE	O	C	Reçu	15 MARS 2016
Syndic	☐	☒	Pièce No	
Municipaux	☐	☒		
Mun. responsable(s)	☐	☐	Affaire No	
S. finances	☐	☒		
S. techniques	☐	☐	Compte No	
S. formation et jeunesse	☐	☐		
Police administrative	☐	☐		
Secrétariat municipal	☒	☐		
	☐	☐		
	☐	☐		

Visas		
S	M	CH